

Jean-Luc DESPRES  
Expert-comptable / Commissaire aux comptes

**Firec Audit**

15 bis rue de la Charlière - 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ  
Tél. 04 77 35 08 61 - Fax 04 77 93 16 64  
E-mail : jl.despres@firec.com - www.firec.com

ELENA  
CHU HOPITAL NORD  
Pôle mère enfant  
Avenue Albert Raimond

42055 SAINT ETIENNE

N/Réf. : JLD/FE – 901

Le 8 Mars 2021

OBJET : Rapports exercice 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir, sous ce pli, un exemplaire de nos rapports de Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2020**.

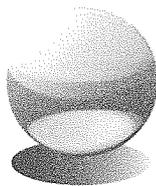
Nous vous adresserons, ultérieurement, la note de frais et d'honoraires correspondante.  
Nous vous remercions de bien vouloir transmettre directement votre règlement à la société "F.I.R.E.C. AUDIT".

Vous souhaitant bonne réception de ces documents,

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments dévoués et très distingués.

**FIREC AUDIT**  
*Expertise Comptable*  
*Commissariat aux comptes*  
SARL au capital de 100.000 €  
15 bis, rue de la Charlière  
42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ  
Tél. 04 77 35 08 60 - Fax 04 77 93 16 64  
RCS St-Etienne 489 463 157

P.J. mentionnée



Jean-Luc DESPRES  
Expert-comptable / Commissaire aux comptes

**Firec Audit**

15 bis rue de la Charlière - 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ  
Tél. 04 77 35 08 81 - Fax 04 77 93 16 64  
E-mail : jl.despres@firec.com - www.firec.com

ELENA  
CHU HOPITAL NORD  
Pôle mère enfant  
Avenue Albert Raimond

42055 SAINT ETIENNE

## **RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**



### **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

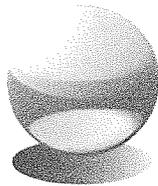
- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS
  
- RAPPORT SPECIAL

ASSOCIATION ELENA

-:-

EXERCICE 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
-----  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
-----



Jean-Luc DESPRES  
Expert-comptable / Commissaire aux comptes

**Firec Audit**

15 bis rue de la Charlière - 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ  
Tél. 04 77 35 08 81 - Fax 04 77 93 16 64  
E-mail : jl.despres@firec.com - www.firec.com

**ELENA**  
**Association loi 1901**  
**Avenue Albert Raimond**

**42055 ST ETIENNE**

-:-

**S I R E T : 534 469 333 00015**

**CODE APE : 9499Z**

-:-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 DECEMBRE 2020**

Aux adhérents,

**I. - OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION ELENA** relatifs à l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2020** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II. - FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

.../...

309

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01 JANVIER 2020** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Nos travaux ont consisté à examiner les règles et principes comptables appliqués par l'association et à vérifier qu'ils sont conformes à ceux généralement admis.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. - VÉRIFICATION DU RAPPORT ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ADHÉRENTS**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

.../...

## **V. - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par : le Conseil d'Administration.

## **VI. - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

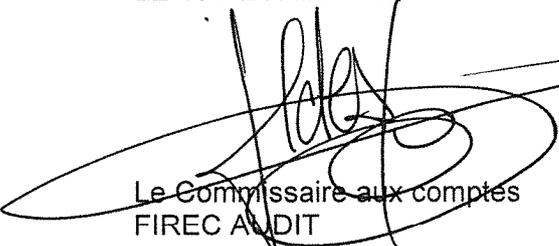
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

.../...

30

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT À ST PRIEST EN JAREZ,  
LE 19 FEVRIER 2021

  
Le Commissaire aux comptes  
FIREC AUDIT  
Jean-Luc DESPRES

**FIREC AUDIT**  
*Expertise Comptable*  
Commissariat aux comptes  
SARL au capital de 100.000 €  
15 bis, rue de la Charlière  
42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ  
Tél. 04 77 35 08 80 - Fax 04 77 93 16 64  
RCS St-Etienne 480 463 157

# Bilan Actif

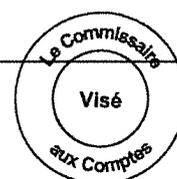
Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	47 725	46 026	1 699	2 585
Autres immobilisations corporelles	837	837			
Immobilisations grévées de droits					
Immobilisations en cours	5 374		5 374	5 374	
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 000		1 000		
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>54 936</b>	<b>46 864</b>	<b>8 073</b>	<b>7 959</b>	
	Comptes de liaisons				
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	2 121		2 121	2 121
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	4 480		4 480	14 600
	Autres créances				
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	466 071		466 071	394 381	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 580		5 580	
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>478 252</b>		<b>478 252</b>	<b>411 102</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>533 188</b>	<b>46 864</b>	<b>486 325</b>	<b>419 061</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

1 000

(3) dont à plus d'un an



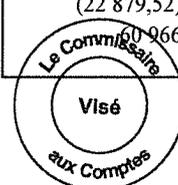
# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

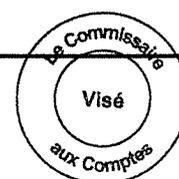
		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droits de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	358 095	380 974
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	(6 198)	(22 880)
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>351 897</b>	<b>358 095</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>351 897</b>	<b>358 095</b>	
	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
	Comptes de liaisons		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	<b>Total des fonds dédiés</b>		
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 674	19 772
	Dettes fiscales et sociales	35 254	32 075
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	7 000	750	
Produits constatés d'avance	6 500	8 370	
<b>Total des dettes</b>	<b>134 428</b>	<b>60 966</b>	
	Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>486 325</b>	<b>419 061</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centièmes		(6 197,59)	(22 879,52)
(1) Dont à moins d'un an		134 428	60 966
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



# Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019	
		12 mois	12 mois	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services	40 940	61 483	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	355 775	345 530	
	Dons			
	Cotisations			
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	7 500	401	
	Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>404 215</b>	<b>407 414</b>	
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		530
		Variation de stock		
Autres achats et charges externes		165 308	161 611	
Impôts, taxes et versements assimilés		1 069	1 075	
Rémunération du personnel		170 599	172 173	
Charges sociales		60 587	58 541	
Subventions accordées par l'association				
Dotation aux amortissements et dépréciations		886	667	
Dotation aux provisions				
Autres charges				
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>398 450</b>	<b>394 597</b>		
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>5 765</b>	<b>12 817</b>	
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Intérêts et produits financiers	424	606	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières			
Charges financières	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>424</b>	<b>606</b>	
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>	<b>6 190</b>	<b>13 423</b>	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	5	4	
	Charges exceptionnelles	12 392	36 307	
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(12 387)</b>	<b>(36 303)</b>	
Impôts sur les sociétés				
(+ ) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
(- ) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>404 644</b>	<b>408 024</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>410 842</b>	<b>430 903</b>	
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(6 198)</b>	<b>(22 880)</b>	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	<b>PRODUITS</b>			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	<b>CHARGES</b>			
	Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **486 325** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **404 644** euros et un total **charges** de **410 842** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-6 198** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

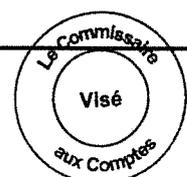
Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

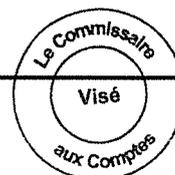
Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Faits marquants de l'exercice

La crise sanitaire liée à la covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire



# Règles et Méthodes Comptables

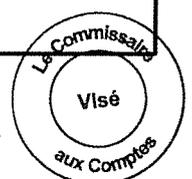
Etat exprimé en euros

par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituant un événement majeur.

Conformément aux dispositions du PCG art 832-2, 833-2 et 834.2 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association n'a pas constaté d'impact significatif sur son chiffre d'affaires suite à cette crise sanitaire.

L'association n'a pas eu recours à l'activité partielle.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.



# Immobilisations

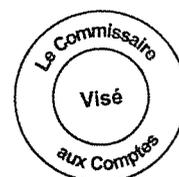
Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	47 725					47 725
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	837					837
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	5 374					5 374
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>53 936</b>					<b>53 936</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			1 000			1 000
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>1 000</b>			<b>1 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>53 936</b>		<b>1 000</b>			<b>54 936</b>



## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	45 140	886		46 026
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	837			837	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>45 977</b>	<b>886</b>		<b>46 864</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>45 977</b>	<b>886</b>		<b>46 864</b>

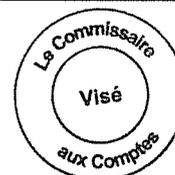


## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 000	1 000	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 480	4 480	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	5 580	5 580		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>11 060</b>	<b>11 060</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	85 674	85 674		
	Personnel et comptes rattachés	16 747	16 747		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 741	16 741		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 766	1 766		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	7 000	7 000		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	6 500	6 500			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>134 428</b>	<b>134 428</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--



# Charges à payer

Etat exprimé en euros

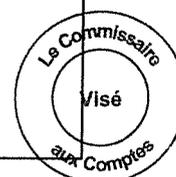
31/12/2020

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>109 921</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>85 674</b>
<i>FRS FA A RECEVOIRES</i>	<i>85 674</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>24 247</b>
<i>Dettes prov. congés payés</i>	<i>14 330</i>	
<i>PERSONNEL A PAYER</i>	<i>2 417</i>	
<i>Charges sur congés à payer</i>	<i>5 248</i>	
<i>Organismes - Autres charges à</i>	<i>1 088</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>1 164</i>	



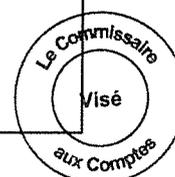
## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		5 580	5 580
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 580



## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		6 500	6 500
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			6 500



# Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Engagements  
financiers donnésEngagements  
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b> ENGAGEMENTS EN MATIERE DE FIN DE CARRIERE Ce montant est évalué selon une méthode rétrospective actuarielle c'est à dire sur la base des droits acquis par les salariés à la fin de l'exercice comptable Aucune provision n'a été constatée.	6 489	
	6 489	
Autres engagements		
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>6 489</b>	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		



ASSOCIATION ELENA

-:-

EXERCICE 2020

**R A P P O R T   S P E C I A L**  
=====



Jean-Luc DESPRES  
Expert-comptable / Commissaire aux comptes

**Firec Audit**

15 bis rue de la Charlière - 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ  
Tél. 04 77 35 08 81 - Fax 04 77 93 16 64  
E-mail : jl.despres@firec.com - www.firec.com

**ELENA**  
**Association loi 1901**  
**Avenue Albert Raimond**

**42055 ST ETIENNE**

-:-

**S I R E T : 534 469 333 00015**

**CODE APE : 9499Z**

-:-

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**-EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020-**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisées.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

FAIT À ST-PRIEST EN JAREZ,  
LE 18 FEVRIER 2021

  
Le Commissaire aux comptes  
FIREC AUDIT  
Jean-Luc DESPRES

**FIREC AUDIT**  
Expertise Comptable  
Commissariat aux comptes  
SARL au capital de 100.000 €  
15 bis, rue de la Charlière  
42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ  
Tél. 04 77 35 08 80 - Fax 04 77 93 16 64  
RCS St-Etienne 480 463 157